



Compte-rendu groupe de travail informatique du 6 mars 2012

L'administration

Il s'agit du dernier groupe de travail (GT) avant la publication du Plan Stratégique Informatique (PSI).

Le prochain GT portera sur l'organisation du temps de travail auquel sera associée une fiche sur l'application REC-MEN (Recouvrement) et même si le PSI sera publié, il continuera à être approfondi.

La CGT est surprise de voir apparaître dans le PSI de la DGFIP la place et le rôle non négligeable alloué à la Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication de l'Etat (DISIC).

Par contre, il n'y apparaît aucune description précise de l'articulation des relations entre la Centrale, les DiSI et les ESI.

La CGT s'oppose à une logique de suppression de moyens évalués d'emblée sur une base de 10% des coûts de fonctionnement définis dans le Projet de Loi des Finances 2011-2013.

La CGT souhaite un point précis sur la 2^{ème} vague de rattachement de l'assistance locale et sur l'avenir de l'ESI de Rennes ; elle souhaite également qu'un prochain GT soit consacré à l'organisation des structures informatiques et de l'assistance dans les DOM.

L'administration

L'administration a tenu à organiser un point spécifique sur l'évolution de l'éditique dans la filière gestion publique.

De ce point de vue, l'administration est toujours dans une logique d'un transfert progressif de l'ensemble de la production des anciens DIT, vers le centre d'éditique de Mézioux (CEM), mais elle se place dans le cadre de charges constantes.

Si le volume global des plis à traiter venait à augmenter sensiblement, cette logique de réorganisation serait ajournée.

La charge de travail actuelle est estimée à 290 millions de plis annuels et ce chiffre est constant sur les dernières années.

Le remplacement des matériels les plus anciens dans les ex-CSI est prévue et sur le CEM, un appel d'offre a été lancé pour des imprimantes en noir et blanc plus standard, afin d'augmenter les capacités de production. Cela aboutira à l'installation d'une 3^{ème}, voire 4^{ème} ligne de production sur le site. Ces installations conduiront à accroître les effectifs.

Montreuil, le 9 mars 2012

Syndicat national
CGT Finances Publiques

● Case 450 ou 451
263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

● dgfip@cgt.fr
● www.financespubliques.cgt.fr
● Tél. : 01.48.18.80.16

En ce qui concerne la fermeture des ateliers d'édition des ex-DIT, elle se situe pour l'année en cours sur la cible de 7 ateliers; 4 ateliers seront fermés au cours du premier semestre (Nantes, Ajaccio, Versailles et Metz). Les 3 autres ateliers d'édition seront fermés au cours du second semestre si le bilan du 1^{er} semestre conclut à la pertinence de ces fermetures supplémentaires aux vues des charges à réaliser.

L'externalisation des éditions représente 22 millions de plis, soit moins de 10% de la production totale et porte sur des pics de charges très concentrés dans le temps.

La CGT

La DG n'est pas convaincante et la CGT s'oppose

toujours à la fermeture des ateliers d'édition dans les ex-DIT.

De plus, dans le schéma proposé par l'administration aux organisations syndicales pour les redéploiements des volumes de production, au moins 30 millions de plis se retrouvent sans affectation précise de site.

L'administration rappelle le maintien de l'objectif initial qui consiste à concentrer l'ensemble de l'édition de ex-DGCP sur le CEM.

Le PSI tel qu'il est présenté ne porte que sur les grandes lignes des choix stratégiques et la question de l'édition comme tous les autres sujets qui figurent dans ce document seront à nouveau discutés dans l'avenir.

Le pilotage de l'informatique

La CGT avait sans aucun doute raison d'être contre la mise en place des DiSI, car ce nouvel échelon dans l'organisation de l'informatique n'est pas clairement identifié dans le PSI.

Par contre, ce qui est présenté dans le PSI, c'est un contexte budgétaire contraint, dans le cadre de la RGPP et sous la houlette du DISIC.

Pour la CGT, cela n'est pas satisfaisant, voire même très inquiétant.

Sur la conduite du changement, on ne voit pas apparaître clairement le lien nécessaire avec la formation.

Concernant les personnels des équipes participant aux futurs projets, la question se pose de leur avenir si ces mêmes projets ne sont pas retenus dans le cadre des analyses d'opportunité et de faisabilité.

La CGT demande que toutes les situations des personnels des bureaux d'études qui passent par la « bourse d'emplois » soient vues en toute transparence dans les CAPL, puisqu'il existe désormais des CAP spécifiques aux services centraux de la DGFIP.

Pour le développement, l'expression des besoins métiers doit être suffisamment détaillée.

L'administration

Le PSI doit faire figurer plus fortement la partie gouvernance. Il faut qu'on y parle plus des liens entre la Centrale, les DISI et les ESI.

La notion de DiSI référent y sera également intégrée. La réflexion sur la DiSI référent émane des plateaux uniques virtuels (PUV) qui couvrent plusieurs DiSI et qui doivent avoir un pilotage fonctionnel unique.

Cela vaut également pour d'autres métiers que la seule assistance.

Sur l'édition, SI2A établit les plans de production en concertation avec les établissements. La Centrale s'occupe du pilotage et du suivi des campagnes majeures. Les campagnes récurrentes sont confiées aux établissements.

Pour l'acquisition de données (ADO) c'est la même démarche avec un plan de production moins complexe.

Sur l'exploitation, la mise en production des applications complexes et sensibles est du ressort de SI2A, alors que pour les productions récurrentes de type GAIA, la Centrale délègue aux établissements.

De façon plus générale, la Centrale pilote systématiquement les situations de crises.

Sur le développement, la répartition des tâches se fait projet par projet avec une gouvernance plus forte de la Centrale pour les plus gros projets.

Pour les "équipes projet", les arbitrages sont faits suffisamment tôt pour éviter la mise en route de projets qui ne seraient pas retenus. Ces études préalables permettent d'éviter toute reconversion des agents. Une partie de leur temps de travail de développeur est réservée à ces projets.

Le DISIC a plusieurs rôles :

Donner un avis sur les projets importants ;

Porter le réseau interministériel de l'Etat pour avoir à terme un réseau unique ;

Traiter des sujets de mutualisation sur la partie infrastructure.

La CGT demande à nouveau que la DG s'engage par écrit sur la non création d'un corps interministériel d'informaticiens.

Sur la DiSI référent qui ne gère en réalité que les aspects purement fonctionnels du PUV, se pose la question de savoir comment les agents des ces plateaux virtuels et leurs représentants peuvent discuter en cas de problème et quel est, dans ce cas, leur interlocuteur principal.

Le sentiment que donne cette organisation est que les DiSI ne sont pas des directions de pleines compétences et que les agents peuvent pâtir de l'existence de plusieurs centres de décisions (ordre et contre ordre).

L'administration

Les informaticiens de la DGFIP sont recrutés par voie de concours spécifiques reconnus, mais qui les maintiennent dans les corps d'origine de notre administration. De plus, la fusion de nos deux administrations a aboutit à la création de corps spécifiques et les informaticiens en font partie intégrante, ce qui constitue une garantie forte.

En conséquence, il est donc inutile d'écrire qu'il n'y aura pas de rattachement à un corps interministériel d'informaticien.

Pour la DiSI référent, les agents n'ont qu'un seul responsable hiérarchique, c'est le responsable de la DiSI de rattachement administratif. En cas de difficultés, il y a des échanges entre cet interlocuteur et le DiSI référent qui est lui l'interlocuteur privilégié de la Centrale.

Un correspondant maîtrise des risques est mis en place dans chacune des DiSI.

Des audits informatiques sont menés pour rationaliser les pratiques (ex : cellule recyclage des anomalies référentiels à Clermont-Ferrand).

Sujets RH :

L'administration

Le droit d'option de la 2^{ème} vague de l'assistance locale est en cours de finalisation. Sur 385 agents concernés, seulement 40 n'ont pas souhaité suivre la mission (ces agents sont éparpillés sur l'ensemble du territoire). Il reste une vingtaine d'agents qui ne se sont pas prononcés.

Pour les postes restant à pourvoir, un appel de candidature sera effectué après le mouvement du 1^{er} septembre 2012. Le but est que les DiSI soient au plein de leurs effectifs au 1^{er} octobre 2012.

La CGT

La DG doit donner des consignes claires aux directions locales sur la 2^{ème} vague.

Se pose la question des agents avec qualification ayant bénéficié d'une promotion l'année dernière. Ces agents ont dû faire une demande de mutation alors qu'ils souhaitaient rester dans la sphère informatique.

Par ailleurs, des postes semblent avoir été gelés dans certaines directions, car des disparités apparaissent entre le TAGERFIP et les postes offerts dans AGORA.

Pour les inspecteurs divisionnaires dotés d'une qualification informatique, la DG devait fournir une fiche destinée à évaluer le nombre d'agents concernés avant de

confirmer définitivement sa position de principe.

L'administration

Aucun poste n'est gelé, mais il se peut qu'il y ait eu quelques incohérences entre TAGERFIP et AGORA.

Tous les engagements en matière de promotions pris lors des précédents groupes de travail par M. RAMBAL seront tenus.

Une fiche sur les inspecteurs divisionnaires qualifiés sera produite.

Les agents cumulant NBI et TAI continueront à percevoir ce régime indemnitaire tant que cette situation ne sera pas définitivement réglée.

Les agents de l'édition concernés par la fermeture d'un atelier pourront rester à la DiSI s'ils disposent d'une qualification.



Pour les administratifs, ils pourront rester à la DiSI sur un poste administratif vacant ou demander par mutation leur ancienne DRFiP et y être au besoin affectés en surnombre, afin de ne pas priver d'autres collègues d'un mouvement d'affectation normal.

L'ESI de Rennes :

L'administration



Depuis le dernier GT, SI2A est allé comme convenu, sur le site de Rennes pour présenter la nouvelle mission ONP. L'exploitation de l'ONP est aussi importante que l'exploitation CHORUS.

Le travail demandera une organisation avec deux équipes et sans doute des astreintes le samedi et les soirées, tout au moins au début.

Aujourd'hui, il est impossible de répondre à des questions précises, notamment le début des plages horaires de travail.

Un plan de formation d'envergure sera mis en place pour les agents de Rennes. Cette nouvelle mission concerne également à terme les agents travaillant sur INDIA.

La CGT dénonce la manière dont les agents de Rennes ont appris qu'ils perdaient l'exploitation CHORUS.

Pour la CGT, un des points importants c'est effectivement la formation.

Le travail en équipe sera-t-il obligatoire ?

Y aura-t-il de la supervision à Rennes ?

L'ESI de Rennes sera-t-il aussi site d'hébergement ?

L'administration reconnaît que les agents auraient pu être informés plus en amont de la décision.

La formation des agents sera une priorité.

Pour les équipes INDIA, elles se verront confier des missions temporaires en attendant d'intégrer complètement la mission ONP.

Il y aura convergence vers suite HP qui fera la supervision d'infrastructure et applicative.

L'hébergement se fait sur la base de la gestion de proximité confiée à des agents (2 à 4 agents).

L'optimisation du système d'information (SI)

La CGT

A la différence de l'administration, pour tous les sujets nous partons toujours des missions. L'administration quant à elle part d'un principe de diminution des coûts.

Concernant la rationalisation des sites d'hébergement, la question se pose de savoir où se situe réellement la limite.

En ce qui concerne le dossier ADO, ce dernier semble déconnecté des autres sujets.

L'administration

Les 10% d'économies annoncées sont des éléments généraux de contexte.

Pour l'informatique beaucoup d'économies ont déjà été réalisées (renégociation de contrats, abandon de produits « propriétaires » au profit de produits « libres », réinternalisations...).

D'autre part, des économies sont à l'étude sur le coût de maintenance exorbitant des Mainframe (gros systèmes) pour MAJIC.

La rationalisation des sites d'hébergement qui passent de 40 à 18 vaut pour les économies réalisées en terme de climatisation et maintenance, de courant ondulé...

Pour l'ADO, une expérimentation du scannage des 2042 est en cours au centre d'encaissement de Lille. Les ESI interviennent à distance pour le vidéocodage des anomalies. Cette expérimentation donnera lieu à bilan ; est également à l'étude le scannage des factures dans le cadre de CHORUS.